



## Base de plein air Air Eau Bois

32 ch. Base de plein air  
Denholm, Québec  
J8N 9P6

819.457.4040  
1.800.363.4041  
info@aireaubois.com

### Formulaire de location d'équipement nautique

#### Identification

Nom, prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ App : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

N° téléphone 1: ( ) \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Participants: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

#### Location d'équipement

Date(s) de location : du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Heure d'arrivée : \_\_\_\_\_ Heure de retour : \_\_\_\_\_

(voir clause 1)

#### Grille de calcul

Équipement	Numéro	Quantité	Prix	Durée	TOTAL
Canot(s)					
VFI					
Avirons					
Autres					

#### Détails du paiement

Visa ( )    Mastercard ( )

N° : \_\_\_\_\_ Exp: \_\_\_\_/\_\_\_\_

Prix total de la location : \_\_\_\_\_ Dépôt de 25%: \_\_\_\_\_

Solde: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_

Un dépôt de 25% du prix total de la location est obligatoire pour effectuer une location de canot.

1. Les locations de 24 heures ou plus doivent impérativement être de retour avant 17h00. Tout retard entraînera une pénalité de 40,00\$, soit l'équivalent d'une location de 24 heures.
2. Le matériel emprunté est sous la responsabilité du locataire. En cas de bris ou de dommage, sauf en cas d'usure normale, le locataire est tenu de défrayer le montant des frais de réparations.
3. Des frais seront imposés pour tout article non retourné.
4. Vous êtes tenus de placer l'équipement nautique loué au même endroit où il était lors de la location.
5. Pour des raisons de sécurité, aucun véhicule n'est autorisé à l'extérieur du stationnement à proximité de l'accueil de la Base de plein air Air Eau Bois, ni à l'extérieur des deux stationnements situés près de la rampe de la mise à l'eau.
6. Les membres du personnel de la direction de la Base de plein air Air Eau Bois se réservent le droit de refuser ou révoquer toute location.
7. Ne laissez aucunes traces de votes passage aux sites visités et respectez la faune et la flore lors de vos activités.

#### **Notification des risques et acceptation de responsabilité**

Vous comprenez que l'utilisation d'équipement nautique comporte toujours un certain risque (noyade, chavirement, etc.) causé par le vent, l'imprudence des occupants de l'embarcation, un manque de connaissances dans la conduite de l'embarcation ou toute autre cause semblable. Si un tel manque de connaissances existe, veuillez communiquer au préposé ou à tout représentant de la Base de plein air Air Eau Bois au moment de la location.

Selon la réglementation provinciale, le port de veste de sauvetage est **OBLIGATOIRE** et aucune embarcation ne doit être occupée par plus de **3 personnes**.

Vous attestez avoir bien compris la nature de tels risques et acceptez d'assumer totalement tout dommage de quelque nature que ce soit (matériel, physique, etc.) subi par vous ou les personnes que vous représentez pouvant résulter de la simple utilisation ou d'une mauvaise utilisation de l'équipement nautique loué et dégagez entièrement la Base de plein air Air Eau Bois et ses employés/représentants de toute responsabilité, sauf dans le cas de grossière négligence de ces derniers ou d'un défaut majeur de l'équipement loué entraînant le(s) dommage(s).

Signature du locataire : \_\_\_\_\_

Signature du préposé : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_